

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

25^{ème} session du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

EPU de la République-Unie de Tanzanie

09/05/2016

Monsieur le Président ;

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République-Unie de Tanzanie et la remercie pour la présentation du deuxième rapport de son pays au titre du mécanisme de l'Examen périodique universel.

L'Algérie se félicite de l'adoption d'un nombre de textes juridiques relatifs à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, parmi lesquels les lois de 2015 sur la cybercriminalité, la gestion des catastrophes, la protection des lanceurs d'alerte et des témoins, la transparence dans les industries extractives tanzaniennes, et sur l'exercice des droits fondamentaux.

L'Algérie salue les efforts déployés ainsi que les progrès réalisés en matière de justice civile et règlement des différends fonciers, la sécurité sociale, la santé, la lutte contre la Paludisme et le VIH-Sida, et la promotion des droits des femmes et des enfants.

L'Algérie souhaiterait faire les recommandations suivantes à la République-Unie de Tanzanie :

- Ratifier la Convention contre la Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- Améliorer l'accès des enfants à l'éducation ;
- Adopter des mesures plus adaptées aux enfants dans le système judiciaire.

Enfin, nous souhaitons à la République-Unie de Tanzanie plein succès dans la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées.

Je vous remercie, Monsieur le Président.